

LETTRE d'information

Fête nationale à Mérignac | Juillet 2019

Le mot du Maire

La Ville de Mérignac célèbrera la Fête Nationale en organisant **une soirée festive le 13 juillet prochain** mêlant défilé militaire, concerts, feu d'artifice et soirée dansante. Chacun est bien entendu invité à participer à cette manifestation.

Afin que cette dernière se déroule dans les meilleures conditions, des mesures particulières de sécurité, de circulation et de stationnement sont prévues. Vous trouverez dans la présente lettre le détail de ces dispositions temporaires.

Cette année cette manifestation s'inscrit dans le mouvement zéro gaspillage que la Ville développe. Mobilisons-nous pour éviter tout plastique à usage unique à cette occasion.

Je vous remercie pour votre compréhension et vous souhaite par avance une très belle soirée.

Bien à vous




Alain Anziani
Maire de Mérignac

Mesures de stationnement

- **Du 12/07, 15h au 13/07, 19h** : le stationnement sera interdit à tout véhicule **rue Aimé Césaire, avenue de l'Yser**, entre l'avenue du Maréchal Leclerc et la rue Beaumarchais **et avenue de Verdun**, entre l'avenue du Maréchal Leclerc et la rue Gabriel Péri.
- **Du 12/07, 15h au 14/07, 2h** : le stationnement sera interdit à tout véhicule sur **l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et l'avenue Roland Dorgelès**.
- **Du 13/07, 8h au 14/07, 2h** : le stationnement sera interdit sur les **parkings** du stade Robert Brettes, du stade nautique Jean Badet, sur **l'avenue du Truc**, le parking de la Maison des Associations. 12 emplacements du parking de l'Hôtel de Ville seront également inaccessibles.

Mesures de circulation

- **Le 13/07, à partir de 18h : l'avenue de l'Yser**, entre la rue Beaumarchais et l'avenue du Maréchal Leclerc sera interdite à la circulation pendant la durée de la cérémonie militaire. De la rue Aimé Césaire vers la rue Beaumarchais, l'avenue de l'Yser sera mise en sens unique. Les véhicules venant de la rue A. Césaire auront pour obligation de tourner à droite vers l'avenue R. Coty.
- Au moment du défilé militaire (18h) et pour quelques instants seulement, l'accès à la **place Charles-de-Gaulle** sera interdit à la circulation et une déviation sera mise en place par les voies périphériques.
- **Du 13/07, 8h au 14/07, 2h** : la circulation sera interdite sur **l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny**, entre l'avenue Dorgelès et la rue Pont de Madame.
- **Du 13/07, 18h au 14/07, 2h** : la circulation sera interdite sur **l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny**, dans sa portion comprise de la rue Fernand Grosse à l'avenue des Frères Robinson et **avenue Roland Dorgelès**.
- **Le 13/07, pendant le feu d'artifice (23h)** : circulation interdite sur **l'avenue du Truc**, de la rue Charpin aux avenues du Bédat et du Docteur F. Grosse. La résidence des Olympiades sera desservie par l'avenue du Bédat.

FÊTE NATIONALE À MÉRIGNAC : LE PROGRAMME DU VENDREDI 13 JUILLET

- ▶ **18h** : défilé militaire - Place Charles-de-Gaulle.
- ▶ **19h30 - 22h35** : soirée festive avec pique-nique - Parc de l'Hôtel de Ville.

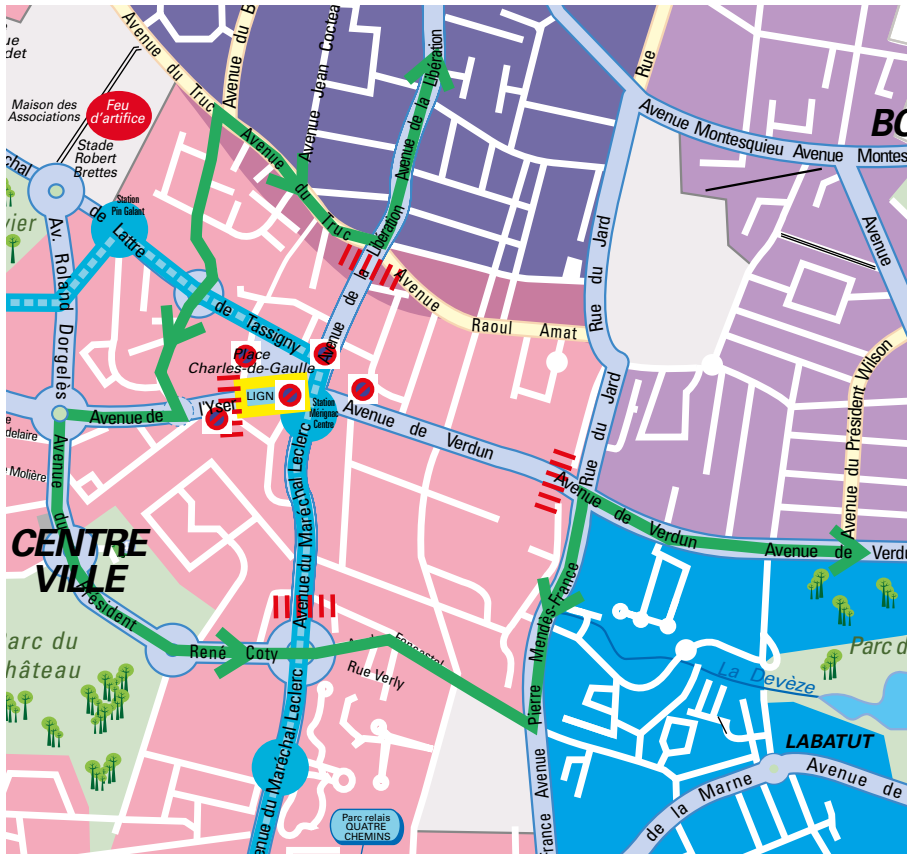
Merci de veiller à faire de cet événement un moment Zéro Gaspillage en évitant d'utiliser et de jeter des sacs, des gobelets, couverts ou tout autre plastique à usage unique.

- ▶ **23h** : feu d'artifice - Stade Robert Brettes.
- ▶ **23h20 - 1h** : soirée dansante - Parvis du Pin Galant.





HÔTEL DE VILLE

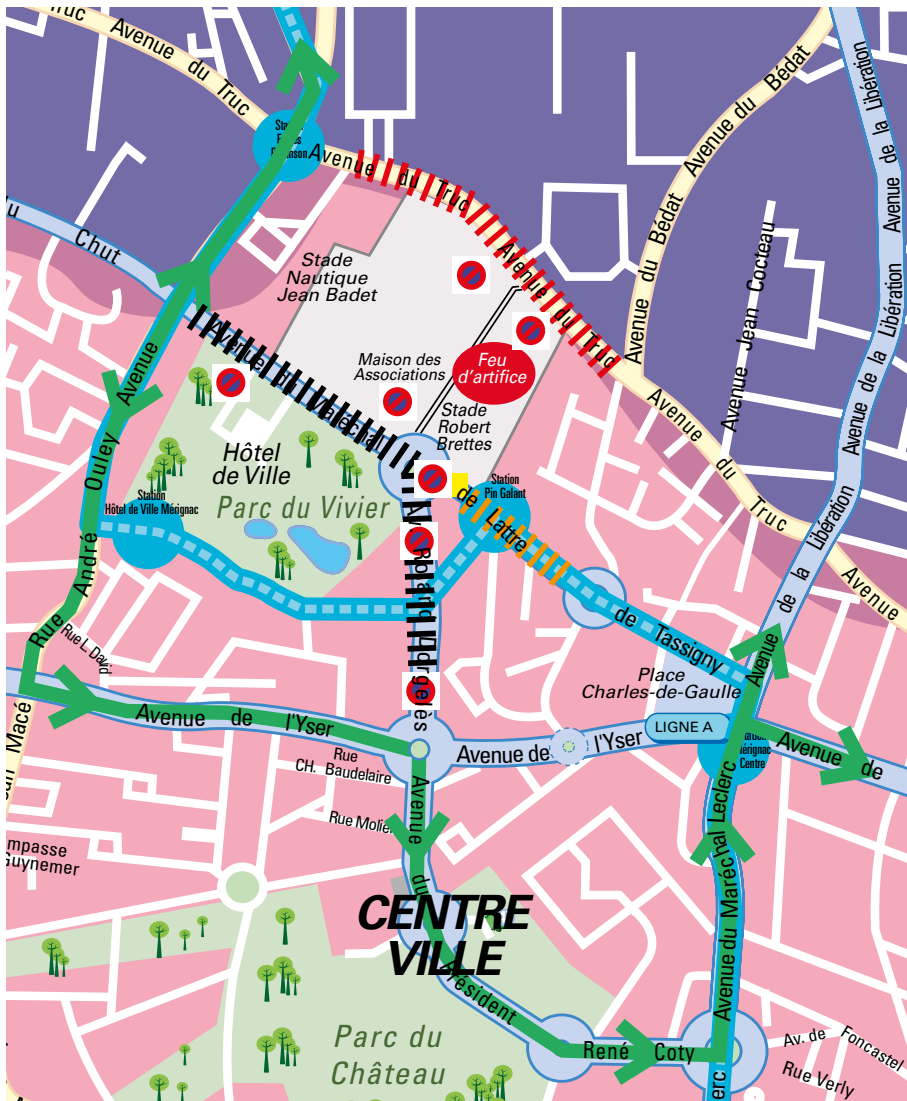
60, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - 33705 Mérignac Cedex
Téléphone : 05 56 55 66 10 - Fax : 05 56 55 66 01
merignac.com

PLANS DE CIRCULATION




18h : défilé militaire

-  Fermeture ponctuelle (pendant le défilé)
-  Itinéraire conseillé
-  Stationnement interdit du 12/07, 15h au 13/07, 19h
-  Voie fermée dès 18h jusqu'à 21h



19h30 - 1h : animations, feu d'artifice

-  Circulation interdite du 13/07, 18h au 14/07, 2h
-  Circulation interdite du 13/07, 18h au 14/07, 2h
-  Fermeture feu d'artifice aux environs de 23h
-  Stationnement interdit du 12/07 15h au 14/07 2h
-  Itinéraire conseillé
-  Circulation interdite du 13/07, 9h30 au 14/07, 2h